

Image not found or type unknown



Probleme sur le calcul de mes indemniter journaliere

Par **tonton62**, le **27/01/2010** à **14:14**

Bonjour, rnen 2000 je suis en at pour mon genou jusquen 2003 je touchai 900 euro de indemniter journaliere.de 2004 a 2007 nouvel rechute et je percois 800euro et la depuis mars 2009 jusqu'a maintenant nouvelle rechute et je percois 600 euro par moi car je percevez des indemniter de chomage.est ce normal quil ce son baser sur mes indemniter de chomage pour le calcul ou devez t'il prendre en compte l'arret de travaille de depart.et pendant que je suis enAT ma rente n'est plus verser est ce normal merci